

Hadjij Redouane

La médecine générale en Algérie

Historique

A l'indépendance, en 1962 il y avait un très grand défi: prendre en charge 9 millions d'habitants avec environ 700 médecins.

Les responsables de l'époque ont entamé une politique de formation rapide de médecin omnipraticien pour combler le manque.

Maintenant, le nombre des médecins généralistes est d'environ 20000, 64% comme médecins généralistes publics et 36 % comme médecins généralistes libéraux pour une population de 38.7 millions d'habitants en 2012. La répartition de la démographie médicale est de plus 1 médecin pour 400 habitants dans les grandes villes et de moins d'un pour 3000 dans les zones désertiques.

Sur le plan juridique, la loi sur la protection et la promotion de la santé, dans l'article 195 stipule comme tâches pour le médecin:

«de veiller à la protection de la santé de la population par la fourniture de soins médicaux appropriés; de participer à l'éducation sanitaire; d'assurer la formation, le perfectionnement, le recyclage des personnels de santé, de participer à la recherche scientifique, conformément à la réglementation en vigueur.»

Formation

Concernant la formation médicale dans les facultés de médecine algériennes, celle-ci est divisée en:

- 1^{er} cycle (la formation scientifique de base), 3 années
- 2^{ème} cycle (la formation clinique nécessaire et suffisante)
- 3^{ème} cycle spécifique (la formation professionnelle spécifique)

Si le 1^{er} cycle semble assez bien équilibré, bien que l'enseignement soit à prédominance de cours magistraux, au niveau du 2^{ème} cycle, on constate que les programmes de formation sont orientés essentiellement sur la morbidité (diagnostic et thérapeutique); la santé publique et l'épidémiologie, confondus en un seul module ne représentent que 35 heures au cours de toute la formation.

La psychiatrie est le parent pauvre avec un module d'enseignement sur trois semaines. La gériatrie et la cancérologie ne sont pas enseignées en tant que modules individualisés. Les soins palliatifs pour les patients en fin de vie non plus.

Pour ce qui est des sciences non médicales (sociologie, anthropologie, psychologie, économie), elles sont pratiquement absentes du cursus.

Concernant la 7^{ème} année, appelée *Internat*, qui clôt le 2^{ème} cycle; l'accès est tributaire de la validation par l'étudiant de l'ensemble des modules du 2^{ème} cycle. Cette 7^{ème} année comporte quatre périodes de stages de 3 mois chacun en Médecine, Chirurgie, Pédiatrie et Gynécologie-Obstétrique dont l'objectif général n'est pas évident: s'agit-il d'une formation de base nécessaire à tout médecin? S'agit-il d'une formation permettant l'admission dans un programme de spécialité? S'agit-il d'une formation de médecine générale?

En pratique, au cours de cette année l'étudiant fait du bachotage et prépare son concours d'accès au résidanat et ainsi la médecine générale est considérée comme une carrière par défaut, pour les étudiants ayant échoué au concours de résidanat alors qu'il devrait être «e spécialiste de la santé assurant: le suivi, la prévention, les soins et le traitement des malades de sa collectivité, dans une vision à long terme de la santé et du bien-être de ceux qui le consultent». (OMS)

Donc ce métier devrait s'apprendre. Ce métier devrait s'enseigner et pas seulement dans les hôpitaux mais également et surtout dans les cabinets de consultations. L'enseignement de cette spécialité devrait être dispensé tout au long des études, par des enseignants hospitalo-universitaires mais également des médecins généralistes universitaires. La médecine générale qui représente la médecine de première instance, devrait être une Spécialité médicale soumise à l'obtention d'un diplôme comme toutes les autres spécialités d'organe.

Il est vrai cependant qu'un dilemme se pose à la faculté de médecine algérienne: peut-elle se permettre le luxe d'augmenter d'une à deux années le cursus du médecin spécialiste en médecine générale au moment où des centaines, voire des milliers de bacheliers sont attendus chaque année aux portes des 12 facultés existantes?

Le 1^{er} congrès avait pour objectif de mieux se structurer au niveau des 48 wilaya du pays (départements), de voir les expériences des pays proches, et de lancer les premiers projets qui vont préparer la spécialisation en médecine générale. A son terme, les recommandations du 1^{er} congrès de la société algérienne de médecine générale sont les suivantes:

1. Etablir le profil du médecin généraliste algérien actuel en fonction de l'évolution et des besoins de santé de la population, en lançant des recherches en partenariat avec les facultés de médecine et les instituts de recherche.
2. Développer les outils nécessaires pour contribuer à la formation future du médecin généraliste par ses pairs plus expérimentés.
3. Enrichir la formation continue et les missions de la médecine générale qui sont dans le 1^{er} recours, le traitement, le suivi, la prévention, l'économie de santé, l'éducation thérapeutique et la recherche en soins primaires.
4. Lancer la revue de la société algérienne de médecine générale qui recueille tous les travaux.
5. Proposer la création de la société maghrébine de médecine générale.

Correspondance:

Dr Hadjij Redouane
Président de la Société Algérienne de Médecine Générale
CP 118-227
Mostaganem 27000
Algérie
contact@samgdz.org

Le premier congrès de la société algérienne de médecine générale SAMG (<http://samgdz.org>) s'est tenu les 7 et 8 décembre 2012 à Mostaganem, sur le thème «50 ans de médecine générale algérienne, état des lieux et perspectives d'avenir». La société suisse de médecine générale y était représentée par Daniel Widmer. Nous avons demandé au Dr Hadjij Redouane, président de la SAMG, de nous exposer la situation de la médecine générale dans son pays.

Daniel Widmer